

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur  
du Danemark au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA le 15 octobre 1964

N° 31

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de répondre à votre Note N° 35 du 15 octobre par laquelle vous proposez qu'un accord soit conclu entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement danois en vue de la reconnaissance mutuelle des certificats d'immatriculation ou des autres documents nationaux qui indiquent le tonnage des navires marchands.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement canadien consent à ce que, selon votre proposition, le Gouvernement danois et le Gouvernement canadien concluent cet accord d'après les termes énoncés dans votre Note. Il est convenu en outre que ladite Note et ma réponse constitueront entre nos deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur soixante jours à compter de la date de la présente.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

PAUL MARTIN

Son Excellence Monsieur John Knox  
Ambassade royale du Danemark  
Ottawa